BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1901.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

[illegible] à 8 heures A. M.

Stations.	Pieds hauteur à l'étiage.	Ligne de danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changements des 24 dernières heures.
St-Paul	...	10	[illegible]	[illegible]
[illegible]	...	10	[illegible]	[illegible]
St. Louis	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	27.3	-1.4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	48	42	24.1	-0.8
[illegible]	44	48	17.5	-2.2
[illegible] Rouge	...	...	...	...
[illegible] Orléans	...	16	2.2	-0.2
[illegible]	...	31	15.8	-1.2
[illegible]	...	18	...	...
[illegible]	...	21	4.6	-0.2
[illegible] City	...	...	...	...
Pittsburg	30	22	7.8	-2.7
[illegible]	45	50	15.6	-0.9
[illegible]	...	50	7.8	-0.8
[illegible]	...	40	12.5	-1.8
[illegible]	32	33	10.3	-2.2
[illegible]	...	[illegible]	2.9	[illegible]
[illegible]	...	[illegible]	2.8	-0.1
[illegible]	...	37	2.2	-0.1
[illegible] City	...	32	[illegible]	[illegible]
[illegible]	30	28	5.4	-0.1
[illegible]	31	30	2.5	-0.3
[illegible]	33	32	3.4	-0.3
[illegible]	...	...	...	...
[illegible]	26	[illegible]	8.1	-0.5
[illegible]	...	40	15.3	-0.1

NAVIGATION FLUVIALE

Départs des bateaux à vapeur

MARDI, 31 DECEMBRE 1901.

Rivières Ouachita et Black—CITY OF CAMDEN, 5 P M

MERCREDI, 1er JANVIER 1902.

Bas du fleuve—LOUISA, à 11 A M

Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 M

[illegible] et Bayou Lafourche, LAFOURCHE, 12 M

Rivières Ouachita et Black—AMERICA, à 5 P M

Liste des navires dans le port

STEAMERS

Nom.	Destination	Mouillage
Alexandrian	Liverpool	Westwego
[illegible]	Port Limon	1er dist 15
[illegible]	Hambourg	2me dist 28
[illegible]	Havane	Alger
[illegible]	Havre	4me dist 45
[illegible]	Liverpool	Pie tier
[illegible]	Liverpool	Chalmette
[illegible]	Belfast et Bessy	rue Dumaine
Città di Palermo	Gênes	3me dist 28
[illegible]	Liverpool	Westwego
Colombia	Bocas del Toro	1er dist 15
Darby Castle	Havre	4me dist 44
[illegible]	Laid up	Alger
[illegible]	[illegible]	1er dist 15
[illegible]	Liverpool	1er dist 27
El Norte	New York	Alger
El Monte	New York	Alger
Ellerie	Danemark	Chalmette
Geo W Kelley	Honduras	1er dist 15
[illegible]	Cuba	Alger
[illegible]	Bristol	Stuyvesant dock
Holsatia	Havre	rue 4me
Juan Forgas	Barcelone	rue 3me
Knight Errant	Brême	4me dist 48
Kasland	Dunkerque	4me dist 41
Martin Saenz	Barcelone	1er dist 31
Monastir	Brême	rue 6me
[illegible]	Afrique	Southport
Morma	Laid up	Alger
Nordkap	Leith	Point
Nordhaven	Copenhague	Westwego
Otanes	Havre	1er dist 21
Ols	Bristol	Stuyvesant dock
Puerto Rico	Barcelone	rue 1ère
Romero Reed	Dublin	Stuyvesant dock
Rhodesia	Anvers	Chalmette
St-Indian	Rotterdam	Gretna
[illegible]	Mexique	3me dist
S Oteri	En réparation	1er dist 12
Texan	Liverpool	Stuyv. dock
Texas	Copenhague	Stuyvesant dock
Von Berg	Havre	rue 5me
Winborne	Rotterdam	Stuyvesant dock
Whitney	Laid up	Alger

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD COMPANY

Bureau de Division, Agent de Passagers,

NOUVELLE-ORLEANS.

Char-dortoir pour Monroe, Lne

—PAR LE—

Yazoo & Mississippi Valley R. R.

Quittera la Station Union,

Nlle-Orléans.......10:35 p. m

Arrivant à

Vicksburg.......... 6:45 a. m.

Monroe.......... 9:50 a. m.

Au retour quittera

Monroe.......... 5:10 p. m

Vicksburg.......... 9:30 p. m.

Arrivera à la

Nlle-Orléans...... 6.00 a. m.

La Meilleure Ligne entre la Nouvelle-Orléans et tous les Points dans le Nord de la Louisiane.

BUREAU DES BILLETS:

Angle des rues St-Charles et Commune.

WM. MURRAY,
Div. Pass. Agt.

8 déc—dim mar jeu

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères.

18 fév—1

CHARBON.

Charbon Pittsburg.

Charbon Alabama.

Charbon Anthracite.

Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE., Ltd

228 RUE CARONDELET,

Coin Union. Phones: 311 et 32.

Cour succursale: 4715 rue Magazine, Coin Valence. Phone 1836.

14 avril—1

LE MEILLEUR CHARBON,

40c par bbl.

PITTSBURG ET ALABAMA

Coke de Gaz 30c par bbl.

Délivré entre l'avenue Jackson et l'avenue Pologne, pas moins de 10 barils. Poids plein. Comptant. Phone 1993

Ganlon Wood, Coal and Coke Co.,

LIMITED.

BUREAU CENTRAL:

Coin Claiborne et Vieux Bassin.

15 déc—31—[illegible]

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.

La Fourniture de Charbon aux Navires une Spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 263; à Alger, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville:

RUE CARONDELET 315

Phone 576.

19 nov—6m—dim mar jeu

Marshall J. Smith.
Julian D. Payne,
Frank Moréno,
Walter J. Ferguson

Marshall J. Smith & Cie.

Etablis en 1874.

Agence d'Assurances Générales.

Incendie, Rivière, Océan, Accident

Risques que couvrent les polices.

Risques collectifs et généraux des ouvriers.

308 Rue Baronne.

Cumb Phone 656 Nlle-Orléans, Lne

1er sept—1er 6 m—dim mard jeud

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

—DES—

MARCHANDS,

De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes reçues		
Sur risques de feu.	$49,362 30	
Sur risques de marine	56 22	
Sur risques de rivière	2,790 52	
		$52,280 06
A ajouter—Non terminées de 1899		58,215 50
		$110,525 64
A déduire non terminée 1900		20,929 46
		$ 90,596 18
Ajouter—Intérêt	$4,545 64	
Loyer	8,758 25	
		12,303 89
Revenu total		$102,899 47
Déduire: Pertes de feu	$46,075 81	
Pertes de rivière	2,643 24	
	$48,719 05	
Primes remboursées	8,605 90	
Réassurances	4,974 01	
Taxes et licences	3,106 97	
Commissions	2,967 32	
Dépenses de Propriétés foncières	1,070 61	
Dépenses générales et salaires	15,720 39	
Total	$90,167 35	
Réservé pour pertes non payées	5,646 38	
		$ 95,813 73
Profit net		7,085 74
3 0/0 Dividende pour 1900		3,000 00
		$ 4,085 74

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 1,634 81
Billets discomptés	14,042 88
Dû par individus pas plus de 3 mois	8,243 51
Comptant en main	6,804 80
6 actions French Opera Ass'n Ltd	456 00
7 actions de la Provident Savings Bank	700 00
50 actions de la Citizens Bank of La.	6,300 00
10 Caddo Levee Bonds	12,100 00
4 Bons d'Etat de la Louisiane Consols	3,820 00
225 Bons à prime	9,300 00
Propriété foncière	98,000 00
	$161,065 96

PASSIF.

Fonds capital	$100,000 00
Prime non acquise de 1900	20,929 46
Réserve pour pertes non-payées	5,646 38
Dividendes non réclamés	529 08
Réservé pour payer la réassurance	475 19
Dividende pour 1900	3,000 00
	$130,590 11
Surplus	30,475 85
	$161,065 96

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1901.

PAUL CAPDEVIELLE,
Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 8me jour de février 1901.

M. C. SONIAT,
Notaire.

Un dividende de 3 0/0 sur le capital social de cent mille dollars ($100,000) sera payé sur demande. Les actionnaires sont requis, quand ils se présenteront pour leur dividende de porter avec eux leurs anciens certificats pour les échanger pour de nouveaux.

JULES MONTREUIL,
Secrétaire

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Gustave T. McCune.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,206—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Gertie McCune, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL,
Greffier.

E. A. O'Sullivan, avocat.
31 déc—31—jan 4 9

Succession de Mme Mary Newman, femme de Peter Donald.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,685—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Peter Donald, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

Sambola & Ducros, avocats.
23 déc—28—janv 2 6

Succession de Annette Arthur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,317—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Madeleine Pierce, veuve de Louis Thomas, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

F. Rivers Richardson, avocat.
24 déc—24 28—janv 2

Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

No 337 rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, le 7 décembre 1901.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au mardi, 7 janvier 1902 à 7:30 heures P. M., pour la construction d'un quai complet sur la devanture du fleuve à la tête de la rue Market. Les soumissionnaires sont requis de fournir des soumissions pour le travail et le matériel nécessaire pour la construction complète du quai, en conformité avec les plans et spécifications enregistrées.

Le Board se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission.

Les spécifications, plans et formes en blanc de soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de la Coleman & Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet.

Les soumissions devant être endossées "Soumission pour la construction du quai de la rue Market" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président du Board des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à ladite date et heure.

8 déc—au 7 jan inc

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1901—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 7 janvier 1902, à 7:30 heures P. M., pour la construction d'un quai complet sur le fleuve à la tête de la rue Egania, dans le troisième district. Les soumissionnaires sont requis de fournir des soumissions pour le labour et le matériel nécessaires à la construction complète du quai, conformément aux plans et spécifications enregistrés.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de cinq cents dollars devra accompagner chaque soumission.

Les spécifications, les plans et blancs de soumissions peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet

Les soumissions devront porter au dos "Soumission pour la construction du quai de la rue Egania" et être adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions audit jour et à ladite heure.

25 déc—25 au 7 jan inc

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, Lne, 22 novembre 1901.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville jusqu'à 3:30 heures p. m., le 22 janvier 1902, pour la construction et l'érection des travaux suivants, d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés dans ce bureau.

Une soumission séparée est requise pour chaque travail ci-dessous indiqué

La forme du contrat sera fournie par la Commission du Drainage.

1° Un (1) 1,000 kilo-watt générateur, machine et bouilloire complète dans la station de force centrale. Dépôt de chacun des enchérisseurs $1,000 00 comptant ou en chèque certifié. Le bon de l'enchérisseur heureux, un quart du montant de son enchère.

2° Une (1) pompe à la station No 6 de Pompe de la Métairie, fournissant 250 pieds cubes par seconde, pression de 10 pieds. Dépôt pour chacun des enchérisseurs $500.00 comptant ou en chèque certifié. Le bon de l'enchérisseur heureux, un quart du montant de son enchère

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail est adjugé au plus bas enchérisseur, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle et toutes les soumissions.

E. M. WALMSLEY,
Président.

IRWIN JAMISON,
Secrétaire.

23 nov—23 au 22 déc. inc—22 déc—1m—mer

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Entièrement à l'Epreuve de l'Incendie

Un Hôtel Moderne de Première Classe.

Taux—Plan Américain, $3.00 et au dessus; plan Européen, $1.50 et au dessus

Sur application l'on prépare les fêtes de Soupers, Réceptions et Banquets.

Département de Bains ordinaires, Russes et Turcs ouvert jour et nuit.

A. R. BLAKELY & Co., Limité,
Propriétaires.

15 nov—6m

4 DEBOUCHES IMPORTANT

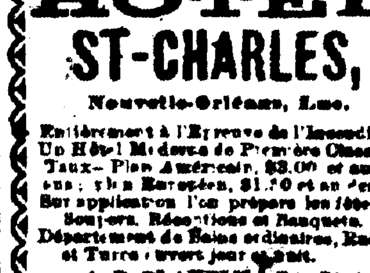

Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars Nord de Au Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.

Ver mer—

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame Pierre V. Rols.

No 65,348 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue Commune—VENDREDI, 10 janvier 1902, à midi, il sera vendu à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 913 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 2 décembre 1901, pour le compte de ladite succession, la ci-après décrite propriété, à savoir —

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot 8 dans l'îlet 11, borné par les rues Désiré, Elmire, St Claude et Marais, et mesurant 31 pieds 1 pouce, 6 lignes de façade à la rue St-Claude, sur 119 pieds 1 pouce et demi de profondeur et façade sur la rue Elmire, formant l'encoignure des rues St Claude et Elmire.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec trois chambres, citerne, etc., connu par le numéro municipal 3431 rue St Claude.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur, et privilège sur ladite propriété, stipulant de porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire public, et devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et de déposer avec l'encanteur au moment de la vente 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Robert Legier, avocat.

10 déc—10 15 22 29—janv 5 10

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la liquidation de la Carbolineum Wood Preserving and Manufacturing Company Limited.

No 55,539—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge, ledit ordre daté et signé le 16 décembre 1901 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 23 janvier 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

Huit (8) certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, autrefois Foster Landing, Johnson, Galvez et Cypress, désignés comme lots Nos 4, 5, 16, 19 20, 21, 22, 23. Les lots 4 et 5 mesurant chacun 26' 1" de face à la rue Julia sur une profondeur de 114' entre lignes parallèles, et les autres six lots mesurant ensemble 130' 5" de face à la rue Cypress sur 140' 9" de profondeur et façade plus ou moins sur la rue Johnson entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et le coût de timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Frédéric C. Marx, Esq., notaire et déposer 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

22 déc—22 29—janv 5 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Susan A. Green.

No 46,820—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

En vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 3 décembre 1901 et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'encan, MARDI, 14 janvier 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Cinq certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Bertheville, dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magnolia Calhoun et Clara, lequel est désigné comme îlet No 111, sur un certain plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, lequel a été adopté comme le plan de Bertheville, agréablement à un acte de compromis passé pardevant James D. Augustin, un notaire en cette ville, le 12 avril 1869, et déposé pour archive en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville.

Lesdits lots sont désignés par les numéros trois, quatre, cinq six et sept sur ledit plan par D'Hémécourt et mesurant chacun vingt-neuf pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds de profondeur, avec une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds onze pouces et six lignes.

Un autre certain lot de terre dans le même district et îlet que les lots ci-dessus décrits et désigné par le numéro vingt-deux sur ledit plan par D'Hémécourt, d'après lequel dit lot mesurant trente-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Magnolia trente-quatre pieds et six lignes de largeur dans le fond sur cent quarante-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté la près de l'avenue Henry Clay, et cent quarante-neuf pieds dix pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Calhoun

Conditions—Comptant. Les acquéreurs doivent assumer le coût des timbres de guerre, s'il y en a, payer pour les actes de vente, pardevant F. J. Puig, notaire, et déposer 25 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

E. L. Tails, Esq., avocat.
14 déc—14 19 23 29—jan 5 14

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District.

Résidence Double,

Nos 1235 et 1237, rue St Thomas.

Dans l'affaire de la succession de Julia McAuliffe Lee.

No 64,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — le JEUDI, 9 janvier 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 novembre 1901, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 1235 et 1237 rue St-Thomas et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 8 et 9 dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Thalie, Annonciation et Erato; lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Le lot No 8 mesurant vingt cinq pieds six pouces de face à la rue St Thomas sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 9, vingt cinq pieds de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent deux pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans garantis par lien de vendeur en billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1902 et les timbres du Revenu Intérieur, devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire, Bâtisse L. L. & G., aux frais de l'acquéreur

8 déc—8 15 22 29—jan 5 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Clement ou C. F. Glaudin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66,441—Division A — Attendu que Absolom Petit a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Clement ou C. F. Glaudin décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL,
Greffier.

Ed. P. Foley et Jno Dymond Jr, avocats.
24 déc—24 28—janv 2

VENTES A L'ENCAN.

W. H Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée dans le Troisième District.

No 4017 rue Nord Remparts, entre les rues Bartholomew et Mazant, borné par la rue St Claude (autrefois Bons-Enfants).

— Aussi —

No 4019 rue Nord Remparts, dans le même îlet comme ci-dessus.

Dans la succession de Auguste Richard.

No 52,162—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune — MARDI, le 31 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, où les plans sont en exhibition, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 27 novembre 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 353, borné par les rues Nord Remparts, Mazant, Bons Enfants et Bartholomew, lesdits lots sont désignés par les Nos Deux et Trois sur un certain plan dressé par John Schreiber, le 16 janvier 1837, lesquels dits lots mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue N. Remparts sur cent quatre-vingt-dix huit pieds un pouce une ligne de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en deux cottages simples. No 4017 contenant trois chambres, hangars, etc, No 4019 contenant cinq chambres, hangars, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en douze mois, à partir de la date de l'adjudication, la portion de crédit du prix devant être représentée par des billets portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de ladite date, garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent, assumer les taxes de 1902 et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant F. J. Puig, notaire

Cunningham & Cunningham, avocats, bureau 317 bâtisse Gotchaux.

30 nov—30—déc 8 15 22 29 30 31

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 janvier 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 12 décembre 1901, et rendu dans la succession de Thomas Laidlaw Raymond, No 66,268 du docket de la dite cour, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre formant l'encoignure des rues State et Garfield, dans l'îlet borné par les rues State, Garfield, Hurst et la ligne Bertheville, dans le sixième district de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; lesdits lots étant désignés par les Nos 4 et 5 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue State sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant Benzière Reuss, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER,
Encanteurs.

Bureau No 822 rue Commune.

15 déc—15 22 29 janv—5 12 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Chevaux, Chevaux, PONIES, PONIES, MULETS, MULETS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Sherif Civil.

D'un grand assortiment de chevaux de valeur, ponies, mulets.

Consistant de vingt chevaux de trait convenables pour wagons de brasserie ou pompes à vapeur, etc.

Jolis chevaux de monture. Aussi des chevaux rouans bien accouplés pour attelage, barebacks.

Trois ponies Shetland, bien dressés [Bons pour enfants].

Deux jolies ponies de monture et deux mulets savants, très amusants, etc.

[Tous récemment en usage dans un cirque].

Donaldson Lithographing Company vs Mme E. J. Sells et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No 66,561 — En vertu d'un ordre de vente daté le 26 décembre 1901, et d'un ordre amendé, daté le 27 décembre 1901 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désigné le MARDI, 31 décembre 1901, à Midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Aux écuries de Curtis No 1126 avenue Tulane près de la Maison de Cour:

28 chevaux.
5 ponies.
2 mulets.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

R. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,

Florence & Reese, avocats pour la plaignante.

Denegre, Blair & Denegre, avocats pour Mme E J Sell's.

E Howard McCaleb & Arth. B. Leopold, avocats pour Mme J. L. Gray.

29 déc—29 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil,

de cars fermés, plats et à bagages, wagons, buggies, chariots et autres paraphernaux et installations, etc.,

D'UN CIRQUE, A ALGER

Donaldson Lithographing Company vs Mme E. J. Sells et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,561—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 décembre 1901, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 7 janvier 1902, à 10:30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur la propriété sur la rue Patterson, entre les rues Vallette et Belleville, et dans le voisinage immédiat, Alger.

Un lot de chars plats, bagages et fermés, wagons, buggies, charriots, tentes, mâts, sièges, et un lot d'autres effets y appartenant, paraphernaux, installations, divers, etc., appartenant à un cirque, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

R. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Florence et Reese, avocats pour la plaignante E. H. McCaleb & Arthur B. Leopold, avocats pour Mme J. L. Gray.

Denegre, Blair & Denegre, avocats pour Mme E. J. Sells.

27 déc—27 29—jan 2 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District

Formant l'encoignure des rues Cadis et Franklin.

Mary Ann Biderman, femme de J. Biderman, vs Theodore C. Stew[illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,294—d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI [illegible] janvier 1902, à midi, de la propriété décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Cadis, Sud Liberté et J[illegible], comme lots 15, 16, 17 et 18, d'après un devis annexé à un acte passé devant J. J. Ward, notaire public, le 20 [illegible] lesdits lots sont contigus et mesurent trente pieds de face à la rue Cadis [illegible] vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le numéro quinze formant l'encoignure des rues Cadis et Sud Franklin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew Hero, Jr, avocat pour la plaignante.

7 déc—7 13 20 27—janv 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 928 et [illegible] Ste-Marie, entre les rues Constance et Laurel.

Succession de Bartolo Calderaro[illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,054—En vertu d'un ordre de vente daté le 29 nov. [illegible] à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le 16 janvier 1902, à midi, la propriété décrite à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant ou de façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 10[illegible] borné par les rues Constance, Laurel, Ste Marie et Félicité, le dit lot mesurant vingt-six pieds de face à la rue Ste Marie sur cent quatre pieds, plus ou moins, de profondeur, formant partie d'un lot de terre originairement désigné comme le No cinq, dans l'îlet "C", sur un plan dressé par Joseph [illegible] voyer de ville, le 23 mai 1829, annexé à un acte passé pardevant John Wolf, ancien notaire en cette ville, le 3 juillet 1896.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. E. Billings, avocat.

13 déc—13 16 20 27—jan 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Vente de propriétés améliorées de valeur du Troisième District.

Connues comme:

I. Nos 2219 et 2221 rue Remparts, entre les rues Marigny et Champs Elysées.

II. Nos 1118 et 1120 rue Français, [illegible] rue St Claude et Marais.

III. Nos 1131 et 1133 rue Touro (autrefois Union) entre les rues St-Claude et Marais.

A des termes faciles de crédit.

Albert Plessy et als versus Luc[illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division [illegible] 66,046—En vertu d'un jugement de vente rendu le 9 décembre 1901 [illegible] 13 décembre 1901, à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues [illegible] Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 janvier 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, îlet No [illegible] borné par les rues Remparts (anciennement Amour), Marigny, Champs Elysées et St Claude (anciennement Bons Enfants) désigné comme lot No 296, sur un plan original du faubourg Marigny et mesurant, mesure française, trente pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds et est borné sur le côté vers la rue Champs Elysées par les lots [illegible] le plan ci dessus comme lots Nos [illegible] et sur le coté vers la rue Marigny par la portion dudit lot No 295.

2° Un certain lot ou portion de lot, avec améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet ancien No 19 maintenant [illegible] borné par les rues Français, Touro (anciennement Union) St Claude (anciennement Bons Enfants) et Marais (anciennement [illegible]) lesdits lots sont désignés comme partie du No 164 dans ledit îlet et mesure trente pieds de face à la rue Français sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds toute mesure française et est borné d'un côté par le lot No 165, et sur l'autre côté par la portion restante du lot No 164.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le [illegible] District Municipal dans l'îlet [illegible] maintenant 390, borné par les rues [illegible] [illegible] face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] lignes [illegible] cent vingt [illegible]; ledit lot est le No [illegible] sur un devis annexé à un acte pardevant A. D. Doriocourt, ancien notaire, daté 13 février 1873.

Termes et conditions — Un tiers comptant à l'option de l'acquéreur, et pour la balance du prix, l'acquéreur ou les acquéreurs devront [illegible] billets garantis par [illegible] les clauses de sécurité, payables à un et deux ans après date à 8 0/0 par an de la date de la vente, [illegible].

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

[illegible], avocat.

13 déc—14 16 20 27—jan 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CO[illegible]

Vente de propriété foncière [illegible] dans le Cinquième District [illegible] Nouvelle-Orléans—Martin [illegible] Bertha Sutherland.

DEUXIEME COUR DE [illegible] Nouvelle-Orléans—No [illegible] writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Thomas F. M[illegible] Deuxième Cour de Cité, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte principale de la Cour de la Deuxième [illegible] LUNDI 20 janvier 1902, [illegible] la propriété ci-après décrite: [illegible] lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, [illegible] Cinquième District de cette ville, borné par les rues Market (maintenant [illegible]) Chestnut (maintenant [illegible]), Evelina et Elmire, le [illegible] pieds de face à la rue [illegible] pied américain, 30 pieds [illegible] Opelousas sur une profondeur [illegible] entre lignes parallèles, [illegible] et Henry L. Lowein, Jr, [illegible] 1897, enregistré au [illegible], livre 178, folio 214, l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, transcrite enregistré [illegible]

Conditions—Comptant sur les lieux.

18 déc—18 25 31—jan 6 14 20

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE D'ANGELI

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites [illegible] Prix 25 et 50 cents. [illegible] Vendu dans toutes les pharmacies.

1 nov 1901—1 an

CONFISERIE MANNESSIER,

COIN ROYALE ET ST-PIERRE.

POUR NOEL 1901. - - - - JOUR DE L'AN 1902.

Un grand assortiment complet de Fruits Glacés et Cristallisés.

Grande variété de Chocolats fins,

Dragées, Bonbonnières et Cartonnage.

Commandes pour Soirées, etc., exécutées artistiquement.

Les ordres de la campagne seront remplis avec la plus grande attention.

18 déc—18 22 25 29 31—jan 1

Alliances et tous Autres Genres de Bagues de Mariage.

BAGUES D'ENGAGEMENT EN SOLITAIRE OU EN TOUTE AUTRE PIERRE DESIRABLE.

Cadeaux pour Mariage et autre Genre en Grande Variété aux Prix les plus Raisonnables chez

FRANTZ BROS & CO.,

BIJOUTIERS,

888 Rue Canal,

Près Dauphine.

1er sept 1901—1 an

MAGASIN DU BON MARCHE,

312 RUE ROYALE,

F. ADRIEN BRUNET.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes et Bijouterie de toutes descriptions. Grande variété de Cannes et Ombrelles à pommes d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans. Venez visiter et vous jugerez par vous même du bas prix de mes marchandises, dont [illegible].

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 333, vieux No 63 rue Royale.

Capital	$ 500,000 00
Actif	1,148,994 41
Surplus net	310,910 69

CHARLES JANVIER, Président. R. B. CRAIG, Vice-Président

FERGUS G. LEE, Secrétaire.

CHAS. D. FOUCHER, Génal. OCTAVE LABARRE, F. S. CORBOY.

Pertes payées depuis l'organisation.................. $4,012,500 77

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

John P. Baldwin,	W. H. Bofinger,	Paul Capdevielle,
A. Xiques,	P. Koen,	Jno. W. Fairfax,
Emilien Perrin,	Manuel Abascal,	Lawrence Fabacher.
Armand Capdevielle,	Pierre Crabites.	